



AVIS D'ASSEMBLÉE

Une assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Caraquet aura lieu le
JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017 À 12 h à l'hôtel de ville de Caraquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Relevé des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflits d'intérêts
5. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 8 (4) f de notre arrêté procédural
6. Retour en assemblée extraordinaire
7. Questions nouvelles
8. Suivi des dossiers
9. Présentations et interventions du public
10. Levée de l'assemblée

Ce 20^e jour de décembre 2017


Julie Jacob
Secrétaire municipale